



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

DANS LE NORD-DU-QUÉBEC, SENSIBILISATION DES COMMUNAUTÉS CRIES À LA PROTECTION DES OISEAUX DE PROIE EN PÉRIL

Québec, le 9 septembre 2009. La Fondation de la faune du Québec a apporté son aide financière à la réalisation d'un projet de sensibilisation des communautés cries à la protection des oiseaux de proie en péril du Québec que sont l'aigle royal, le faucon pèlerin et le pygargue à tête blanche. Ces trois espèces d'oiseaux sont désignées vulnérables en vertu de la *Loi sur les espèces menacées du Québec*. Cette opération de sensibilisation a été initiée et développée par l'Association des trappeurs cris en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, région du Nord-du-Québec, Environnement Canada, Service canadien de la faune, et l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie.

Actuellement, les membres de communautés, et certains les chasseurs de la nation Crie, considèrent ces oiseaux comme nuisibles, car ils peuvent effrayer la sauvagine ou détruire les appelants dans les sites de chasse traditionnels et plusieurs oiseaux sont directement abattus ou piégés accidentellement.

Afin de réduire la mortalité de ces espèces menacées, une campagne de sensibilisation a été initiée en 2006 auprès des neuf communautés cries de la Baie-James. Au cours des phases I et II de cette campagne, une trousse d'information en français, en anglais et en cri a été réalisée. Des notions importantes sur le mode de vie de ces espèces ainsi que des solutions pour les éloigner lors de la période de chasse afin d'éviter l'abattage sont abordées. Au total, ce sont plus de 900 personnes, dont les maîtres de chasse et de piégeage, qui ont été rencontrées et sensibilisées sur la protection des oiseaux de proie en péril au Québec.

En 2008, lors du dernier volet, ce sont les écoles de la Commission scolaire crie de la Baie-James qui ont été visitées. Les présentations visaient à informer les étudiants des niveaux secondaire 1 et 2, et plus particulièrement les jeunes chasseurs de 13 et 14 ans, sur les oiseaux de proie en péril. On y a notamment présenté une démonstration à l'aide un faucon pèlerin vivant.

Outre la contribution financière de la Fondation de la faune du Québec, soulignons l'appui du Fonds autochtone pour les espèces en péril.

La Fondation a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi elle soutient, depuis 20 ans, plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

– 30 –

Source :
M. Pierre Breton
Directeur des communications
418 644-7926, poste 124
pierre.breton@fondationdelafaune.qc.ca
N/Réf. : 6600-299B

Renseignements :
M^{me} Ghislaine St-André
Coordonnatrice de projets
418-644-7926, poste 136
ghislaine.sa@fondationdelafaune.qc.ca